

## Comité Citoyen des hautes vallées cévenoles

Compte-rendu de la seconde rencontre le 27 novembre 2023 à Portes (Salle de l'Affenadou)

Horaires : de 18h30 à 21h

### Citoyens présents :

André Joffart (Génolhac), Sébastien Chenaud (Génolhac), Gaëlle Juillerat-Richter (Lamelouze), Pascal Astier (Cendras), Mauve Ladrech (St Martin de Boubaux), Gérard Boit (Lamelouze), Maxime Van Der Goten (Cendras), Blandine Castanet Charoy (Cendras), Guy Luitaud (Ales), Jean Mireille (Chamborigaud), Merry Anfray (Génolhac), Didier Vergote (St Paul La Coste), Cédric Crouzy (Cendras), Jony Brès (Soustelle) et Magali Gazzier (St Martin de Boubaux).

### Équipe du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles :

Emilie Brès (Directrice), Jean-Luc Richter (Chargé de mission transition énergétique et Agenda 2030 en charge du comité citoyen).

### Déroulé de la réunion

1. Accueil par François Selle (Maire de Portes)
2. Résumé de la séance précédente et lecture rapide du compte-rendu et des objectifs de cette seconde séance.
3. Échanges et construction d'une charte
4. Préparation de la prochaine réunion

### Résumé des échanges

La réunion commence par un résumé de la séance précédente. En début de réunion est évoquée la problématique de la participation des élus. Le maire de Portes étant dans la salle, celui-ci s'excuse et quitte la salle. Il faudra pour les prochaines réunions informer à l'avance les élus qu'ils ne peuvent pas participer.

Question est posée par Jony Brès : quelle est l'existence légale du comité. Comment fait-on pour s'organiser ? Sous sa forme d'une association de fait ? À l'attention de qui ? Il est décidé de reporter la structure juridique concrète du comité de façon à savoir d'abord dans quelle direction il va travailler et en fonction des besoins qui se feront jour.

La discussion s'oriente alors sur **la position des membres et des participants aux réunions.**

Il est évoqué la possibilité d'inviter des élus pour avoir des informations spécifiques, mais ceux-ci ne peuvent pas être présents lors des discussions. Il est également possible d'inviter des experts lors d'une prochaine réunion.

Chaque membre du comité citoyen ne représente que lui-même. Il est possible de mandater une personne **du comité pour qu'il prenne contact avec une personne ou service afin de solliciter leur intervention** lors d'une prochaine réunion. Ce ne sera pas un « représentant » du comité.

Qui va être présent en permanence à chaque réunion ? Quel est le nombre maximum de participants. Il est évoqué qu'un maximum de 15 à 25 personnes permet des discussions

constructives. Il y a 15 personnes présentes et environ 35 personnes inscrites au comité citoyen.

Il est admis, que les membres peuvent se tutoyer. Chaque intervention commence en donnant son prénom pour faciliter les échanges.

Il est prévu que **les prochaines réunions soient thématiques**. Elles seront entrecoupées par des réunions de régulation, tous les deux mois environ, qui permettront de faire le point sur l'état des différentes discussions. Les réunions par projet peuvent éventuellement avoir lieu en distanciel.

André Joffart pose la question de la **cartographie et du sentiment d'appartenance aux « hautes vallées cévenoles »**. L'idée est proposée d'arriver avec une grande carte du périmètre des hautes vallées cévenoles sur laquelle chaque participant déposerait une épingle indiquant son origine géographique. Cela permettrait également de réfléchir **aux** flux de circulation.

Blandine Castanet Charoy évoque ensuite la question de la **place du syndicat**, qui pour le moment s'occupe de l'animation du Comité. Il permet aussi d'avoir un recul par rapport aux participants et d'éviter une prise de pouvoir de quelques-uns. Il a un rôle de garde-fou. Il faudra toutefois préciser, pour membres du SHVC qui participent à une réunion, s'**ils** s'expriment en tant qu'habitants ou en tant que membres **s** du syndicat.

Il est admis que lors des prochaines réunions, en début de séance, un modérateur soit désigné.

André Joffart pose la question de la perception du SHVC par la population. Faute d'étude, il n'est pas encore possible de répondre à cette question.

Emilie Brès rappelle la démarche MAB (Man and biosphère, homme et biosphère) liée à la réserve de biosphère du Syndicat des Hautes Vallées Cévenols, qui implique la participation des citoyens. L'agenda 2021 était outil politique des intercommunalités. L'agenda 2030, en œuvre depuis le début des années 2020, est plutôt un outil à destination des communes et à destination des habitants.

## Élaboration d'une charte de fonctionnement

Le premier vote a lieu et, à la majorité des citoyens présents (système de vote approuvé par le comité citoyen), il est établi qu'on votera à **mains levées** ( pour / contre) désormais pour les décisions du comité citoyen. Ce vote **interviendra après s'être assuré tous ceux qui souhaitent s'exprimer ont pu prendre la parole**.

**1 : le mode de décision sera un mode de décision à la majorité simple. Et cette décision sera prise à la majorité simple après expression des avis et après avoir vérifié que chacun ait pu s'exprimer.**

Lors des prochaines réunions, on invitera au covoiturage, de façon à faciliter le transport de tous. On utilisera pour cela l'application de Framasoft de covoiturage.

Pour la communication interne. Il est décidé de mettre en place un espace interne de discussion sous la forme d'un forum, de façon qu'on puisse consulter également

l'historique, que l'on puisse partager des idées et qu'il soit possible d'ajouter des informations aux idées précédentes. La question de l'application WhatsApp est évoquée, mais celle-ci ne possédant pas d'historique et suscitant trop de sollicitations, il est décidé de ne pas l'utiliser. Un vote a lieu pour la mise en place d'un forum. C'est Jean-Luc Richter, chargé de mission transition énergétique et responsable informatique du Syndicat des Hautes Vallées Cévenols qui se chargera de la mise en place de ce forum le plus rapidement possible.

**2 : un forum permettra les échanges entre membres du comité citoyen entre deux réunions.**

Pour la communication externe, une page est dédiée au comité citoyen sur le site internet du SHVC (shvc.fr). Les règles de fonctionnement du comité seront compilées sous la forme d'une charte, celle-ci sera publique et disponible sur le site. Le secrétariat nécessite un recul. Il est décidé que ce serait un membre du SHVC qui s'occuperait de la prise de notes pour les comptes-rendus de réunion. Un vote a lieu pour décider que si une réunion a lieu sans un membre du SHVC, il y aura une prise de notes par les membres présents qui font remonter l'information.

**3 : Un membre du SHVC assurera le secrétariat des réunions du comité citoyen. En leur absence un citoyen sera chargé de prendre des notes pour transmettre un compte-rendu aux autres membres.**

Pour la présente réunion, André et Didier s'occuperont de la relecture.

**4 : Chaque réunion sera précédée de la diffusion d'un ordre du jour précis et il sera possible de modifier les statuts du comité citoyen à chaque réunion.**

### Prochaine réunion

Il est décidé que la prochaine réunion aurait lieu jeudi 18 janvier à 18h30 de aux Salles du Gardon (si une salle est disponible).

Plusieurs thèmes sont proposés pour cette réunion :

- Biodiversité, sauvegarde et protections.
- Mobilités : exploration, obstacles, propositions existantes (par exemple Alès-y d'Alès agglomération)
- La ressource en eau.
- L'aménagement agro silvo pastoral par unité de massif. Avec la forêt moribonde des routes anarchiques et l'obligation de s'adapter au changement climatique.
- La nuit : aménagement du territoire par rapport à la nuit. C'est un sujet transverse. On peut y intégrer la mobilité jour/nuit

Proposition est faite par André Joffart d'organiser, en fin de printemps, un voyage en train Alès-Génolhac, pour parler des mobilités. Cette animation pourrait être valorisée dans les quatre saisons du développement durable.

Qu'est-ce qu'on attend quand on présente un thème ? Quelle action concrète ? Ce sera là l'objet des discussions. **Le porteur du thème fera une petite présentation en début de réunion.**

Pour la réunion de janvier. On pourra commencer à préparer les thèmes dans les forums. Cela permettra de partager des documents et de se prépositionner sur les thèmes que l'on souhaite suivre.

Sur place il sera possible de changer de groupe pour voir ce qui est intéressant dans chaque groupe avant de se positionner pour un travail plus approfondi.

On présentera ensuite à l'ensemble du comité le travail d'un groupe lors d'une restitution en plénière.

Cette seconde réunion s'est terminée vers 21h et a été suivie d'un buffet proposé par la mairie de Portes.